



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Vœu b)
**VOEU D'AMITIE ET DE SOLIDARITE DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND
AUX HABITANTS DE GOMEL DEPOSE PAR M. LE MAIRE**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Alors que les manifestations, la répression et les arrestations d'opposants s'intensifient dans toute la Biélorussie, la Ville de Clermont-Ferrand adresse à tous les habitants de Gomel un salut fraternel et solidaire.

Depuis 1977, nos deux villes sont liées par un accord de coopération. Tout au long de ces années, des liens d'amitié et des partenariats, dans les domaines culturels et sportifs notamment, se sont noués et ont rapproché nos deux communautés.

En 43 ans, nous avons vécu de profonds bouleversements historiques et politiques. Par-delà les organisations étatiques et les régimes, notre coopération témoigne d'une volonté mutuelle d'approfondir des liens qui s'enracinent dans les alliances et les solidarités forgées au cours de la 2^{ème} guerre mondiale.

La Ville de Clermont-Ferrand est fière de cette coopération originale qui œuvre pour le rapprochement et une meilleure compréhension entre les extrémités occidentale et orientale du continent européen, entre l'ouest-européen et le monde slave.

Aujourd'hui, comme dans toute la Biélorussie, Gomel, 2^{ème} ville du pays, vit des journées sombres et tragiques qui sont la conséquence des élections présidentielles contestées du 9 août 2020.

Le Conseil municipal de Clermont-Ferrand rappelle son attachement aux valeurs démocratiques, au principe d'élections libres et transparentes et au droit de manifester ses opinions. Alors que nous constatons le caractère massif et répété des manifestations des citoyens biélorusses, nous condamnons toute arrestation arbitraire et toute violence perpétrée à l'encontre de manifestants pacifiques.

Aucune solution politique durable ne pourra être trouvée dans la violence et la répression.

Nous appelons tous nos amis de Gomel, chacun à son niveau de responsabilité, à œuvrer pour retrouver les voies du dialogue et de la négociation politique pacifique.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
2 élus ne prennent pas part au vote.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 SEP. 2020

Le Maire,


Olivier BIANCHI

